



**PLAN DE COURS : HIVER 2025**

**DÉPARTEMENT : PHILOSOPHIE**

**L'ÊTRE HUMAIN**

**340-102-MQ**

**3-0-3**

Enseignant(e) : Patrice Létourneau Local : HF4240 Courriel : [patrice.letourneau@cegeptr.qc.ca](mailto:patrice.letourneau@cegeptr.qc.ca)

## INFORMATIONS

### INFORMATIONS SUR L'ENSEIGNANT OU LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS AU MÊME PLAN DE COURS

<u>Nom</u>	<u>Bureau</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Courriel</u>
Patrice Létourneau	HF4240	(819) 376-1721 poste 2744	patrice.letourneau@cegeptr.qc.ca
	Site Web : <a href="https://patriceletourneau.org">https://patriceletourneau.org</a>		

### INFORMATIONS SUR LA COORDINATION DU DÉPARTEMENT

<u>Coordonnateur</u>	<u>Bureau</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Courriel</u>
Joël Bégin	HF4265	(819) 376-1721 poste 3715	joel.begin@cegeptr.qc.ca
	Site Web : <a href="http://philosophie.cegeptr.qc.ca/">http://philosophie.cegeptr.qc.ca/</a>		

### AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE

nil

## PRÉSENTATION DU COURS

### PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME OU PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COURS

## **1-Objet de la discipline :**

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'oeuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'élève à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

## **2-Place du cours dans la formation :**

Les trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles, des acquis de la culture et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux suivants.

### **Ensemble 1**

Le premier ensemble vise à ce que l'élève puisse traiter une question philosophique en élaborant une argumentation rigoureuse. Il s'initie à la philosophie en prenant connaissance des principaux moments de son évolution et de ses distinctions par rapport à la science et à la religion. Dans la culture gréco-latine, la rationalité philosophique s'est développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation. L'étude de cette pensée est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

### **Ensemble 2**

Le deuxième ensemble, à partir des acquis de la démarche philosophique, vise à ce que l'élève puisse caractériser, comparer et discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Il prend connaissance des concepts clés et des principes qui permettent de caractériser et de comparer entre elles différentes conceptions modernes et contemporaines de l'être humain. Il en reconnaît l'importance au sein de la culture occidentale. Il les analyse, les compare et les commente à partir de thèmes ou de problèmes actuels afin d'en discuter les enjeux pour la pensée et l'action. **Cet ensemble apporte ainsi un éclairage essentiel pour la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques qui sont fondées sur de telles conceptions de l'être humain.** Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

### **Ensemble 3**

Le troisième ensemble vise à ce que l'élève puisse porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine. Il lui faut se situer de façon critique et autonome par rapport aux enjeux et aux débats éthiques et politiques de la société actuelle. Il prend connaissance de différentes théories philosophiques éthiques et politiques, et les applique à des situations diverses choisies, notamment, dans son champ d'études. La dissertation philosophique est un moyen privilégié pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

En somme, les trois ensembles en philosophie contribuent au développement de la pensée rationnelle et critique, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle, sociale et politique. Ils contribuent aussi à la transmission de la culture comme héritage de civilisation. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis, dans chaque ensemble, sur la fréquentation d'une oeuvre dans son intégralité ou l'analyse d'extraits majeurs ainsi que sur la production écrite.

## COMPÉTENCE(S)

«Voici les compétences ministérielles et les éléments de compétence qui sont associés à ce cours.»

Numéro(s)	Compétence(s)
4PH1	<b>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</b>
	<p><b>Élément 1 :</b> Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.</p> <p><b>Critères de performance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.</li><li>• Usage approprié des concepts clés.</li></ul>
	<p><b>Élément 2 :</b> Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.</p> <p><b>Critères de performance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.</li><li>• Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.</li></ul>
	<p><b>Élément 3 :</b> Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.</p> <p><b>Critères de performance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.</li><li>• Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.</li><li>• Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.</li><li>• Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.</li><li>• Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.</li><li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li></ul>

## **OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

### **Les précisions départementales**

#### **Les activités d'apprentissage :**

L'étudiant devra composer des textes dans lesquels il aura à :

1. contextualiser (contexte historique des auteurs, des conceptions et des courants de la pensée);
2. caractériser (principes, concepts-clés, thèmes);
3. comparer (des thèmes comme l'humanité de l'être humain, le sens de l'existence, le rapport à l'environnement, les relations avec les autres, la dignité humaine et les Droits de l'Homme, etc.);
4. évaluer (force et faiblesse, influences des conceptions de l'être humain);
5. actualiser (interpellation actuelle).

#### **Le cadre général de la formation :**

Étude de textes de philosophes, présentations magistrales, ateliers.

## **OBJECTIFS PARTICULIERS**

### **DOUBLES SEUIL OU SEUILS MULTIPLES (S'IL Y A LIEU)**

Aucun.

## **OBJECTIF TERMINAL D'INTÉGRATION DU COURS**

**L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie peut rendre compte,**

### **sur le plan des connaissances :**

- des thèmes, des oeuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
- des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
- des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
- des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
- des outils méthodologiques;

### **sur le plan des habiletés, de son aptitude :**

- au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la synthétisation, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
- à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
- à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
- à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
- à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
- au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente à l'oral comme à l'écrit,
- à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
- à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

### **sur le plan des attitudes, de sa valorisation :**

- de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
- de la réflexion critique,
- de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
- de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
- des idées et de leur histoire,
- de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
- de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
- de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
- de la responsabilité individuelle et citoyenne.

## ÉCOLOGISATION DU COURS

[Objectifs du développement durable](#) visés et mesures spécifiques pour l'écologisation (éléments d'évaluation, contenus particuliers, etc.)

### DÉTAILS

**Ce cours intègre un objectif d'écologisation et de développement durable de la formation.  
Des sujets et thèmes liés aux ODD des Nations Unis représentent 25% ou plus du cours.**

En outre :

- **ODD 10** (Inégalités réduites) et **ODD 16** (Paix, Justice et Institutions efficaces) : **l'analyse des anthropologies intègre le discernement critique des implications pour la valeur de la dignité humaine et des Droits de l'Homme** (ODD 10 Inégalités réduites et ODD 16 Paix, Justice et Institutions efficaces, dans les [Objectifs de Développement Durable \(ODD\) des Nations Unis](#)).

- **ODD 16.1, 16.2, 16.a, 16.b** (Paix, Justice et Institutions efficaces) : **l'analyse comparative critique intègre les trois principaux axes anthropologiques sur la planète** (approches théistes, approches non-théistes avec composante déterministe/vitaliste, approches non-théistes avec composante existentialiste/constructiviste) et permet de s'outiller rationnellement pour **faire face aux préjugés reconduits de façon systémique** dans différentes sphères de nos sociétés, et pour **promouvoir le discernement dans des relations « non discriminatoires pour le développement durable »** (ODD 16 avec certaines de ses cibles spécifiques ; Paix, Justice et Institutions efficaces, dans les [Objectifs de Développement Durable \(ODD\) des Nations Unis](#) ).

- Recoupement des **ODD 13, 14, 15** (Lutte contre les changements climatiques ; Vie aquatique ; Vie terrestre): **l'analyse des anthropologies intègre le discernement critique des implications pour les relations (et responsabilités) de l'être humain avec les animaux et avec l'environnement** (recoupement des ODD 13 Lutte contre les changements climatiques, ODD 14 Vie aquatique et ODD 15 Vie terrestre, dans les [Objectifs de Développement Durable \(ODD\) des Nations Unis](#)).

## ORGANISATION DU COURS

«Voici, en résumé, les grandes étapes de la formation donnée dans le cours.»

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
-------	------------------	--------------------



Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours #1	<b>Présentations.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations des participantes et participants.</li> <li>- Présentation du cours.</li> <li>- <b>Plan de cours et évaluations.</b></li> <li>- <b>Notes de cours</b> : à imprimer. Il sera de la responsabilité des étudiants et étudiantes de lire au préalable les pages requises pour les tests de lecture qui auront lieu en début de certains cours (voir l'échéancier).</li> <li>- Comprendre, caractériser et questionner l'être humain : implications pratiques et enjeux contemporains.</li> <li>- <b>Qu'est-ce qui fait l'humanité de l'être humain ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce une question exceptionnelle à l'espèce humaine ?</li> <li>- Les humanismes : quelques échos à cette question fondamentale.</li> <li>- Qu'est-ce qui peut humaniser l'Humain ? Qu'est-ce qui peut déshumaniser l'Humain ?</li> <li>- L'être humain face à la mort ; l'être humain face à sa vie.</li> <li>- Le sens de l'existence. Le sens de l'aventure humaine.</li> <li>- Les perspectives anthropologiques et la question de l'humanité de l'être humain.</li> <li>- Est-ce qu'il y a une humanité de l'être humain à préserver face aux enjeux contemporains des projets posthumanistes et transhumanistes ?</li> </ul> </li> <li>- Trois grandes orientations pour les conceptions anthropologiques.</li> <li>- Quelques sous-questions, thèmes et implications au quotidien.</li> </ul>

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours #2	<b>Notions de base et concepts fondamentaux.</b>	<p><b>(1a) - Liberté ontologique et déterminisme</b> : une inévitable tension au sein de toute anthropologie.</p> <p><b>(1b) - L'analysant analysé : anthropologies et sciences du comportement humain.</b></p> <p><b>(1c) - L'irréductible paradoxe de la nécessité de la liberté ontologique et du déterminisme comme conditions de possibilité des sciences humaines.</b></p> <p><b>(2) - Le rapport entre « données factuelles » et «sens ». Exemples.</b></p> <p><b>(3a) - Quelle Humanité de l'être humain ?</b></p> <p><b>(3b) - Trois grandes orientations face à la question de ce qui fait (ou pourrait faire) l'humanité de l'être humain.</b></p> <p><b>(4) - Survol historique : l'être humain dans le temps : quêtes et déroutes sur l'identité humaine.</b></p> <p>- Cf. JACQUES, Daniel D., <i>La mesure de l'Homme</i>, Montréal, Éditions Boréal, 2012, 720 pages.</p> <p>- Cf. TAYLOR, Charles, <i>L'âge séculier</i>, Montréal, Éditions Boréal, 2011, 1344 pages.</p> <p>- Cf. TERESTCHENKO, Michel, <i>Un si fragile vernis d'humanité. Banalité du mal, banalité du bien</i>, Éditions La Découverte, collection Poche, 2007, 308 pages.</p>

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours #3	<p>(Test #1 de lecture : 5%)</p> <p>L'Être humain décentré.</p> <p>Perspective monothéiste sur l'être humain :</p> <p>l'anthropologie chrétienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ultime décentrement de l'être humain ; l'ultime blessure narcissique ?</li> <li>- L'<i>imago Dei</i> et ses caractéristiques anthropologiques.</li> <li>- Doublure anthropologique : « ce qui est » et « ce qui devrait être ».</li> <li>- Devenir « qui » l'on est ?</li> <li>- Quel fondement pour cette anthropologie ?</li> </ul>
Cours #4	<p>Transition de la Modernité.</p> <p>Du théisme au déisme, puis à l'athéisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 17e siècle : <b>Descartes</b> : glissement du théisme vers le déisme. Rapprochements entre le déisme et l'athéisme. Le « JE », juge de Dieu. Réintroduction d'un dualisme. Rationalisme cartésien : filiation et rupture avec la tradition.</li> <li>- 18e siècle : <b>Rousseau</b> : glissement de la « Rédemption » vers la « Révolution ». Effacement de l'idée régulatrice d'une « corruption de la nature humaine » ; remplacement (de cette idée régulatrice) par une mise en accusation de la société comme origine du mal.</li> <li>- 19e siècle : <b>Marx</b> : le matérialisme historique. Affirmations de l'athéisme et du nihilisme en Europe de l'ouest. Les conditions matérielles de l'humanisation.</li> </ul>

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
	POSSIBILITÉ DE POINTS BONIS (3%) LORS DE LA <b>« SEMAINE DE LA PHILOSOPHIE »</b> <b>(17 au 21 février 2025)</b>	<p style="text-align: center;"><b>POSSIBILITÉ DE POINTS BONIS (3%) LORS DE LA « SEMAINE DE LA PHILOSOPHIE » (17 au 21 février 2025) :</b></p> <p>Possibilité d'obtenir 3% de bonification (au total) pour la rédaction d'un compte-rendu en lien avec certaines activités de la « Semaine de la philosophie », dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ciné-Philo « La zone d'intérêt »</b> (au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières) ;</li> <li>- <b>Conférence sur Hannah Arendt</b> ;</li> <li>- et quelques autres possibilités.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Les précisions seront données en classe.</b></p> <p>Sauf avis contraire, la « Semaine de la philosophie » se déroulera du <b>17 au 21 février 2025.</b></p>
Cours #5	<p style="text-align: center;"><b>(Test #2 de lecture : 5%)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Perspective athée déterministe sur l'être humain :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>l'anthropologie nietzschéenne.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>PARTIE 1.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le désenchantement de l'être humain.</li> <li>- <b>Nihilisme et diagnostic civilisationnel : la pierre angulaire pour saisir l'anthropologie nietzschéenne.</b></li> <li>- Le <b>phénomène affectif du nihilisme.</b></li> <li>- Analyse des <b>diverses formes d'expression du nihilisme.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nihilisme «incomplet» ou passif : l'idolatrie conceptuelle.</li> <li>- Le nihilisme «complet» ou actif : la résignation.</li> <li>- Le nihilisme «complet» ou actif : la révolte.</li> </ul> </li> <li>- <b>Le paradoxe de la vie émotionnelle pour le nihilisme.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce que les émotions (joie, colère, etc.) présupposent à propos de l'existence des valeurs (du bon, de l'injuste, etc.).</li> </ul> </li> </ul>
Cours #6	<p style="text-align: center;"><b>(Test #3 de lecture : 5%)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Perspective athée déterministe :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>l'anthropologie nietzschéenne.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>PARTIE 2.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'analyse civilisationnelle à la proposition anthropologique.</li> <li>- <b>Caractéristiques</b> de l'anthropologie nietzschéenne.</li> <li>- Humanisation et déshumanisation ? Canalisation des affects ?</li> <li>- L'Humain : une corde tendue entre «l'animal» et le «surhumain».</li> <li>- <b>Implications</b> de l'anthropologie athée déterministe.</li> </ul>

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours #7	<p><b>Éléments de comparaison.</b></p> <p><b>Ressemblances et différences entre les anthropologies.</b></p> <p><b>Thèmes à analyser.</b></p>	<p><b>Thèmes à analyser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Coeur » et « forces vitales ».</li> <li>- La réalisation de soi (et son orientation).</li> <li>- La valeur de la dignité humaine et des <i>Droits de l'Homme</i>.</li> <li>- La relation de couple ; la place des relations avec les autres.</li> <li>- Le rapport avec l'environnement et les animaux.</li> <li>- L'humanité de l'être humain ; le sens de l'existence.</li> <li>- Etc.</li> </ul> <p><b>*Indications pour l'évaluation au prochain cours*</b></p>
Cours #8	<p>Examen #1 (Évaluation sur les notions de base et sur les perspectives anthropologiques)</p> <p>(15%)</p>	
	<p><b>Semaine de lectures et de travaux.</b></p> <p>Après le cours #8 pour les groupes du lundi, mardi, mercredi, jeudi.</p> <p>Après le cours #9 pour le groupe du vendredi.</p>	

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours #9	<p>(Test #4 de lecture : 5%)</p> <p><b>Perspective athée existentialiste sur l'être humain :</b></p> <p><b>l'anthropologie sartrienne.</b></p> <p><b>PARTIE 1</b></p>	<p>- La « pierre angulaire » pour saisir l'anthropologie sartrienne : partage avec Nietzsche de l'athéisme, mais refus de la déresponsabilisation humaine qui découle de la place des « forces vitales » chez Nietzsche.</p> <p>- L'existence précède l'essence (liberté ontologique).</p> <p>- La mauvaise foi et l'authenticité.</p> <p>- Une culpabilité absolue (découlant du lien entre authenticité et mauvaise foi).</p>
Cours #10	<p>(Test #5 de lecture : 5%)</p> <p><b>Perspective athée existentialiste sur l'être humain :</b></p> <p><b>l'anthropologie sartrienne.</b></p> <p><b>PARTIE 2</b> (partie 2 de l'anthropologie sartrienne, en 1re partie du cours)</p> <p>**</p> <p>*</p> <p><b>Le posthumanisme et le transhumanisme : défis ou aboutissement pour les anthropologies ?</b></p>	<p>- <b>Suite de l'anthropologie sartrienne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les relations avec les autres.</li> <li>- Les attitudes fondamentales et leurs imbrications avec l'authenticité.</li> <li>- Implications pour les idéaux d'humanisation (et la déshumanisation).</li> </ul> <p><b>En 2e partie de cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le posthumanisme et le transhumanisme : défis ou aboutissement pour les anthropologies ?</b></li> <li>- <b>Reste-t-il une humanité de l'être humain à préserver face au posthumanisme et au transhumanisme ?</b></li> </ul>

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours #11	<p>1re partie du cours : suite sur le posthumanisme et le transhumanisme.</p> <p style="text-align: center;">** *</p> <p>2e partie du cours : exercices de discernement comparatif.</p> <p>Ressemblances et différences entre les anthropologies.</p>	<p>- Suite sur le posthumanisme et le transhumanisme.</p> <p style="text-align: center;">* **</p> <p>- Exercices de discernement comparatif avec trois axes anthropologiques, avec divers thèmes.</p> <p>- Atelier d'élaboration de cartes conceptuelles et de tableaux comparatifs.</p> <p style="text-align: center;">* **</p> <p><b>- Indications pour l'évaluation au prochain cours.</b></p> <p style="text-align: center;">* **</p> <p>- Indications sur la structure de la dissertation finale.</p> <p style="text-align: center;"><b>**Possibilités de pratiques de dissertation à la maison jusqu'au cours #15.**</b></p>
Cours #12	<p style="text-align: center;">Examen #2 (Évaluation de compréhension des points de comparaison entre les perspectives anthropologiques)</p> <p style="text-align: center;">(15%)</p>	

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours #13	<p><b>L'Inquiétude humaine, la fuite, l'identité profonde</b> : la perspective de l'analyse « existentielle » de Jacques Lavigne.</p> <p><b>PARTIE 1.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inquiétude humaine comme condition d'avènement de l'identité profonde.</li> <li>- La formation de la vie consciente.</li> <li>- La temporalité et ses implications (identité et inachèvement ; « inquiétude humaine »).</li> <li>- Le langage et ses implications (identité et inachèvement).</li> <li>- Fuite et évitement de l'inquiétude humaine (indications générales pour le prochain cours).</li> </ul> <p><b>- Indications pour le Contrôle de lecture au prochain cours.</b></p>
Cours #14	<p>(Test #6 de lecture : 5% - voir la remarque dans la colonne de droite)</p> <p><b>L'Inquiétude humaine, la fuite, l'identité et la transcendance</b> : la perspective de l'analyse « existentielle » de Jacques Lavigne.</p> <p><b>PARTIE 2.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 6e et dernier <b>Contrôle de lecture</b> portera (selon les précisions données en classe) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit sur les <b>Notes de cours</b>,</li> <li>- soit sur des <b>extraits sur le divertissement, le « On » et le FOMO</b> (tirés du livre de <b>Jacques Lavigne, L'Inquiétude humaine*</b>).</li> </ul> <p><b>*Ce livre est disponible en ligne à cette adresse :</b>  <a href="https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/Inquietude_humaine.pdf">https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/Inquietude_humaine.pdf</a></p> <p>(Les pages des extraits à lire seront indiquées en classe.)</p> </li> <li>- Tentatives pour dépasser l'inachèvement (pour transcender l'inquiétude) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La science (apports et limites).</li> <li>- L'art (apports et limites).</li> <li>- Le politique (apports et limites).</li> </ul> </li> <li>- La persistance de l'inachèvement.</li> <li>- L'importance de la conscience de l'inachèvement pour la maturité de l'identité.</li> <li>- Les options et les implications.</li> </ul>
Cours #15	Indications et pratiques pour la dissertation finale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indications.</li> <li>- Pratiques.</li> </ul>



Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Session des examens finaux.	Évaluation synthèse du cours.	Dissertation finale (40%).

### **ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES**

La pondération du cours telle que définie par le ministère de l'Éducation est de 3-0-3. C'est-à-dire que l'activité de l'étudiant devra être répartie comme suit : 45 heures de cours et 45 heures de travail personnel.

Les 45 heures de cours seront généralement aménagées de la façon suivante :

- 1- Cours magistraux (théorie)
- 2- Exercices (individuels et en équipe)
- 3- Évaluations sommatives (synthèse) qui comprendront les éléments suivants :

- a) acquisition des concepts importants
- b) compréhension générale des grandes conceptions et théories
- c) réflexion critique et comparaison entre les conceptions et théories

Les 45 heures de travail à la maison seront aménagées de la façon suivante :

- 1- Lecture (à chaque semaine le professeur précisera les lectures à faire). Le nombre de pages à lire pour chacune des semaines sera d'une vingtaine de pages. De plus, il est fortement suggéré que l'étudiant fasse un résumé de chacune de ses lectures.
- 2- Analyse de textes philosophiques
- 3- Préparation des examens.

Le nombre de pages à lire par étudiant est d'environ 200. Le nombre de pages à écrire (incluant exercices, analyse, examen synthèse) est d'environ 25.

### **ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES - ÉVALUATION FORMATIVE**

« L'évaluation formative doit permettre à l'étudiant d'obtenir une rétroaction tenant compte des objectifs à atteindre dans le cadre du cours. » - [PIEA](#), article 6.4.

## **ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES - ÉVALUATION SOMMATIVE**

« Dans tous les cours, l'évaluation sommative doit comporter une évaluation synthèse portant sur l'ensemble des éléments de compétence à maîtriser. Cette évaluation synthèse de cours (ESC) doit compter pour 40% de l'évaluation sommative. » - [PIEA](#), article 6.5.1.\*

\*Pour les cours présentant des difficultés particulières, à des fins d'accommodement pédagogique, un département peut accorder à l'ESC une pondération moindre, dont le minimum est fixé à 30 %. La pondération particulière retenue pour ces cours est inscrite dans les Règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDEA).

« Dans tous les cas, comme l'ESC constitue l'évaluation la plus importante d'un cours, aucune autre évaluation sommative ne peut se voir attribuer une pondération supérieure. » - [PIEA](#), article 6.5.3.

### **PRÉSENCE DES ÉTUDIANTS AUX ÉVALUATIONS**

**Le calendrier scolaire, rendu disponible plusieurs mois avant le début de l'année scolaire, doit être respecté dans son intégralité, incluant les cours et les évaluations de fin de session. En conséquence, et en conformité avec la Procédure relative à la présence aux cours (PR-209), aucune absence ne sera autorisée pour des raisons personnelles tels des voyages, stages, stages d'immersion en langue seconde, emplois, etc.**

Évaluations	Brève description	Durée / date de remise ou de passation	Pondération
Tests 1 à 6 :  Six (6) tests de lecture (de 5% chacun).	- Six (6) tests de lecture. - Pondération pour chaque test de lecture : 5%. - Total pour les tests de lecture : 30%. - <b>Les 5 premiers tests porteront sur les Notes de cours.</b> - <b>Le 6e test portera soit sur les Notes de cours, soit sur un extrait du livre de Jacques Lavigne, <i>L'Inquiétude humaine</i> (les précisions seront données en classe).</b> - Les tests de lecture auront lieu en début de cours (aux cours indiqués).	Voir l'échéancier.	30 %
Examen #1	Évaluation sur les notions de base et sur les perspectives anthropologiques.	Au cours #8.	15 %
Examen #2	Évaluation de compréhension des points de comparaison entre les perspectives anthropologiques.	Au cours #12.	15 %
Évaluation synthèse du cours	Dissertation finale. Voir la description à la section suivante.	Pendant la session des examens finaux.	40 %
<p><b>Points bonis (3%) :</b></p> <p>Possibilité d'obtenir 3% de bonification pour la rédaction d'un compte-rendu en lien avec certaines activités de la « Semaine de la philosophie », dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ciné-Philo « La zone d'intérêt »</b> (au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières) ;</li> <li>- <b>Conférence sur Hannah Arendt</b> ;</li> <li>- et quelques autres possibilités.</li> </ul> <p><b>Les précisions seront données en classe.</b></p> <p><b>Sauf avis contraire, la « Semaine de la philosophie » se déroulera du 17 au 21 février 2025.</b></p>			

**INFORMATIONS SUR LES ÉVALUATIONS DE LA SESSION**

## CONTEXTE DE RÉALISATION ET CRITÈRE (S) DE CORRECTION DE L'ÉVALUATION SYNTHÈSE

- Individuellement.
- À l'occasion d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Sur un thème se rapportant à deux conceptions philosophiques de l'être humain (ce qui suppose que l'étudiant aura eu la possibilité d'avoir examiné au moins quatre conceptions de l'être humain dans le cours).
- Épreuve synthèse d'une durée de quatre (4) heures.
- L'épreuve synthèse pourra être scindée, étant attendu qu'une partie significative (environ 50% de l'examen) de l'épreuve synthèse soit réalisée dans la seizième semaine.
- Le matériel autorisé comprend un dictionnaire, une grammaire, un ouvrage de conjugaison, une feuille de notes manuscrites de même que, si l'enseignant le désire, une ou des œuvres philosophiques non commentées.
- Aucune autre documentation permise.

Le barème de correction de l'épreuve synthèse 340-102-MQ est présenté au tableau qui suit. Cette épreuve consiste en une :

### **Dissertation comparative d'un minimum de 800 mots\***

\* Conformément à la «Politique du français» adoptée par le Cégep de Trois-Rivières, la qualité de la langue sera évaluée lors de l'épreuve synthèse. À cet égard, on pourra soustraire jusqu'à 10% de la note finale obtenue pour l'épreuve synthèse, en soustrayant 1,5% par faute dans une portion de 150 mots.

<b>Partie évaluée</b>	<b>Critères</b>	<b>Points</b>
Introduction au thème.	- Pertinence	5 pts / 40
Présentation d'au moins deux conceptions philosophiques de l'être humain (en lien avec le thème, le sujet ou la problématique) et comparaison des conceptions.	- Pertinence des conceptions en tenant compte du problème ou du thème commun. - Pertinence et clarté des concepts et des idées des conceptions présentées. - Pertinence et clarté des ressemblances et des différences de la comparaison.	25 pts / 40
Prise de position critique et argumentée à l'égard des conceptions.	- Pertinence et cohérence des arguments.	10 pts / 40

## PÉRIODE D'ÉVALUATIONS SYNTHÈSES

L'évaluation synthèse se tiendra soit pendant la dernière semaine de cours (du lundi 5 au vendredi 9 mai 2025), soit pendant la session d'examens (du mercredi 14 au jeudi 22 mai 2025), selon la nature de l'évaluation déterminée par l'enseignant.e. Le tableau qui suit précise la semaine où chacune des composantes de l'évaluation synthèse devra être remise à l'enseignant.e (travail, rapport de projet, etc.) ou passée (examen théorique, examen pratique, etc.).

Tous les groupes associés à un même numéro de cours seront soumis à leur évaluation synthèse la même semaine, à moins qu'une autre règle ait été entérinée par l'assemblée départementale et confirmée par la direction des études.

Nature de l'évaluation	Semaine de remise ou passation
Évaluation synthèse	Pendant la session des examens finaux. Voir le <i>Calendrier scolaire</i> du Cégep pour la présente session.

## DATE D'ABANDON OU DE DÉSINSCRIPTION À UN COURS

Pour la présente session :

- La date de désinscription au cours sans mention au bulletin est le 14 février.
- La date d'abandon de cours est fixée à 60 % de la session. L'étudiant verra apparaître la note « abandon » à son bulletin. Pour les cours soumis à l'horaire régulier, cette date est le 31 mars. Pour les cours en mode intensif ou concernés par des modalités d'horaires adaptées, cette date est indiquée dans le tableau qui suit.

## MÉDIAGRAPHIE

Celle-ci sera présentée lors des cours.

## VOLUME(S) OBLIGATOIRE(S) ET MATÉRIEL REQUIS

1- **Notes de cours** : elles seront envoyées en format numérique via Omnivox et il sera de la responsabilité des étudiants de les imprimer et de les apporter en classe avec eux. Des **contrôles de lecture** seront régulièrement évalués.

2- **Extraits** du livre de Jacques Lavigne, *L'Inquiétude humaine*, disponible en ligne à cette adresse :

[https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/Inquietude\\_humaine.pdf](https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/Inquietude_humaine.pdf)

(les pages à lire seront indiquées en classe).

## ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

nil

## AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE

- 1) Si l'enseignant a un doute sérieux sur le fait qu'un.e étudiant.e a lui-même ou elle-même rédigé un texte évalué, il se garde le droit d'interroger oralement l'étudiant.e pour en vérifier sa compréhension.
- 2) Dans la section des règles et politiques, prendre connaissance de la **POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE : CLASSES « SANS » ÉCRANS** (adoptée par l'assemblée départementale en juin 2024).

## POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

### PROCÉDURE DE DISCUSSION DU PLAN DE COURS

nil

### PRÉSENCE AUX COURS ET AUX EXAMENS

#### PRÉAMBULE

Au Cégep de Trois-Rivières nous considérons l'étudiant comme le premier responsable de sa formation. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de choisir un programme de formation, de s'y inscrire et de réussir les cours qui y sont rattachés.

La réussite de chacun des cours et du programme d'études implique que l'étudiant participe aux différentes activités d'apprentissage. Cette participation constitue la première obligation que l'étudiant doit satisfaire dans la prise en charge de sa formation.

C'est pourquoi le Cégep précise, dans sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages des étudiants (article 4.2.5), que la présence aux cours est obligatoire et qu'il adopte les présentes règles.

#### RÈGLES

**ARTICLE 1** La présence aux cours est obligatoire. Elle ne constitue pas un objet de notation mais plutôt une obligation pour la réussite d'un cours.

**ARTICLE 2** Un étudiant qui s'est absenté, sans raison sérieuse (maladie, accident, mortalité, événement de force majeure), à plus de 10% des activités d'apprentissage prévues pour un cours, peut se voir refuser, par son enseignant, l'accès au cours et l'autorisation de se présenter à l'évaluation finale (examen synthèse de cours).

Cet article ne doit pas être interprété comme un droit pour l'étudiant de s'absenter d'un cours sans raison. Il n'a pour raison d'être que de fixer une limite que l'étudiant ne pourra franchir sans s'exposer à la conséquence prévue.

**ARTICLE 3** Pour répondre à des exigences spécifiques, un département peut imposer, pour une activité particulière (laboratoire, stage, etc.) ou pour l'ensemble d'un cours, un taux de présence plus élevé que celui indiqué à l'article 2 des présentes règles.

**ARTICLE 4** L'étudiant doit être informé des dispositions du présent règlement. Chaque département doit porter à ses plans de cours les règles convenues pour les cours dont il est responsable. De telles règles doivent inclure les dispositions particulières prévues à l'article 3.

**ARTICLE 5** L'enseignant qui refuse à un étudiant l'accès au cours et l'autorisation de se présenter à l'évaluation finale (examen synthèse de cours) pour la raison invoquée à l'article 2 doit l'aviser et en informer la coordination départementale.



**ARTICLE 6** Dans le cas où l'étudiant jugerait ne pas avoir reçu le traitement adéquat, il peut en appeler de la décision de l'enseignant auprès de la coordination départementale concernée.

**ARTICLE 7** Un comité, constitué du coordonnateur du département, d'un enseignant du département et d'un étudiant représentant l'Association générale des étudiants, entend l'étudiant et l'enseignant impliqués et rend une décision.

**ARTICLE 8** Le coordonnateur du département informe la direction adjointe au cheminement scolaire de cette décision.

**ARTICLE 9** La direction adjointe au cheminement scolaire avise de façon officielle l'étudiant de cette décision et, si possible, retire ce cours de son horaire d'examens.

**ARTICLE 10** Le directeur des études est responsable de l'application du présent règlement et de sa révision.

**ARTICLE 11** Le présent règlement entre en vigueur dès son adoption par le Conseil d'administration.

#### **POLITIQUE CONCERNANT L'ABSENCE OU LE RETARD DE L'ENSEIGNANT OU DE L'ENSEIGNANTE**

nil

#### **REMISE DES TRAVAUX ET RAPPORTS**

Dans le cadre de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, une pénalité de 10% par jour ouvrable est prévue par le département pour les élèves qui remettent en retard leurs travaux. Cependant, l'élève qui, pour des raisons jugées graves et sérieuses, ne peut respecter le délai fixé, devra s'entendre le plus tôt possible avec le professeur pour arrêter les modalités entourant la remise de ce rapport ou de ce travail.

#### **POLITIQUE CONCERNANT LES ÉVALUATIONS**

##### **PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES**

L'élève doit se présenter à chacune des évaluations prévues (contrôles, examens, tests). Toute absence à une évaluation sommative entraîne la note 0 pour cette évaluation. Cependant l'élève qui, pour des raisons jugées sérieuses, ne peut se présenter à une évaluation, dispose d'un délai de 5 jours ouvrables pour s'entendre avec le professeur afin d'arrêter les modalités entourant cette évaluation.

#### **POLITIQUE DE RÉVISION DES NOTES**

Si pour quelque raison un étudiant trouve que ses résultats ne sont pas adéquats, il a droit à une révision de ses notes. La demande de révision de note de l'élève doit être déposée au local SC-1011 à la date fixée par la Direction adjointe au cheminement scolaire.

## POLITIQUE DU FRANÇAIS

Le Cégep de Trois-Rivières s'est donné comme mission éducative de « développer l'autonomie » des élèves. Or, la langue est l'outil premier des opérations intellectuelles et de la synthèse des savoirs. Acquérir des connaissances, traiter des informations et rendre compte de ses apprentissages reposent en effet sur des activités langagières : écouter, lire, parler, écrire. Au collégial, le développement de ces compétences langagières ne saurait dépendre des seuls cours de français, chaque discipline apportera sa contribution au développement des habiletés de communication. Aussi, pour favoriser la maîtrise de la langue et promouvoir la recherche de la qualité dans l'utilisation du français, la Politique du français s'applique-t-elle à tous les cours dont le département est responsable.

### Responsabilités de l'élève

L'élève doit utiliser un français correct dans tous ses travaux oraux et écrits.

S'il éprouve des difficultés linguistiques, il a la responsabilité d'utiliser les ressources mises à sa disposition ou de prendre les moyens de son choix pour améliorer la qualité de son français.

### Évaluation de la qualité de la langue

La qualité de la langue écrite constitue un critère d'évaluation dans tous les cours du département de Philosophie. On tiendra compte du français écrit dans au moins deux évaluations, incluant l'évaluation finale, dont la pondération représente un minimum de 40% de la note globale du cours, et ce, en respectant les modalités suivantes : dans une portion de 150 mots, on soustraira 1,5% par faute jusqu'à concurrence de 10%.

Extrait de la Politique du français du département de philosophie,  
adoptée le 30 mai 2011

La version intégrale de la [politique du français](#) est disponible sur le [site Web du département de philosophie](#).

Nombre de fautes en 150 mots	Indice moyen de fréquence d'erreurs	Travail sur 10 points
	1 faute aux ... mots	A
0	0/150	
1	1/150	1,5%
2	1/75	3%
3	1/50	4,5%
4	1/38	6%
5	1/30	7,5%
6	1/25	9%
7	1/21	10%

## **RÈGLEMENTS RELATIFS AU PLAGIAT ET À LA FRAUDE**

Tout plagiat (ex : copiage, tricherie... Voir politique du Collège ici ) pourra entraîner la note 0.

## **SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LABORATOIRES**

nil

## **RÈGLEMENTS RELATIFS AU STAGE**

nil

## **AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE**

### **Utilisation d'appareils électroniques en classe**

1. Les téléphones cellulaires doivent être éteints et rangés pendant que les élèves sont dans les classes.
2. L'enregistrement audio et/ou vidéo est interdit dans les classes à moins d'avoir eu préalablement l'accord du professeur.
3. En classe, il est interdit d'utiliser un lecteur de musique, un jeu électronique, une calculatrice ou d'autres gadgets. L'élève doit aussi enlever ses écouteurs.
4. Il est interdit d'utiliser un ordinateur portable en classe à moins d'avoir eu préalablement l'autorisation du professeur. L'utilisation de l'ordinateur à des fins autres que pédagogiques est interdite.
5. Le non-respect de ces règlements peut entraîner l'expulsion de l'élève pour le cours ou l'examen en cause.

## **POLITIQUE PARTICULIÈRE À CE COURS**

### **POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE : CLASSES « SANS » ÉCRANS :**

- Considérant l'augmentation de la cyberdépendance dans la société en général et par le fait même chez nos étudiant.e.s;
- Considérant que la présence des technologies intelligentes telles que : les cellulaires, les tablettes, les ordinateurs portables et les montres intelligentes dans nos classes contribuent largement à ladite cyberdépendance;
- Considérant que ces facteurs affectent le climat de classe, nos conditions de travail et la réussite de nos étudiant.e.s;

Il est proposé :

- a. Que l'usage des outils technologiques (téléphone intelligent, ordinateur portable, montre intelligente, écouteurs, etc.) soit interdit pour les étudiant.e.s en classe.
- b. Que cette réglementation soit appliquée par tous les professeurs du département de manière rigoureuse et encadrante.
- c. Qu'une sanction soit octroyée selon le jugement professionnel de l'enseignant.e. Par exemple : expulsion.
- d. Que cette réglementation exclue les usages pédagogiques ponctuels et explicitement permis par l'enseignant.e de ces outils technologiques.
- e. Que cette réglementation apparaisse au plan de cours de tou.te.s les enseignant.e.s du département.

**Politique adoptée par l'assemblée départementale de philosophie, en juin 2024.**